

**S.I.R.C**  
**Syndicat Intercommunal de Restauration Collective**  
**La Garde – La Valette-du-Var – Le Pradet**

---

**DELIBERATION N°2 DU COMITE SYNDICAL**  
**SEANCE DU 6 DECEMBRE 2022**

**OBJET : TARIFS DES REPAS 2023 – COMMUNES MEMBRES**

Le six décembre deux mille vingt-deux à huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de Restauration Collective, régulièrement convoqué le vingt-neuf novembre deux mille vingt-deux s'est réuni au syndicat sous la présidence de Monsieur Alain FUMAZ.

Présents : M. Alain FUMAZ, Mme Sylvie LAPORTE, Mme Stéphanie ASCIONE, Mme Martine DE SANTIS, Mme Hélène DELSANTO, Mme Laurence HOLLIGER, M. Alexandre RISACHER, membres titulaires.

Avaient donné procuration : néant

Absents excusés : M. André BAULON, Mme Cécile GOMEZ, M. Guillaume ROBAA, membres titulaires, Mme Marie-Hélène CHARLES, M. Jean-Marc LUCIANI, Mme Emilie ROY, membres suppléants.

Membres en exercice	10	Membres ayant pris part au vote	7
---------------------	----	---------------------------------	---

Monsieur Le Président propose aux membres du Comité Syndical de se prononcer sur les tarifs des repas qu'il convient d'appliquer pour l'année 2023 aux communes membres du syndicat : La Garde, La Valette-du-Var et Le Pradet.

Considérant les hausses tarifaires subies en 2022 et prévues en 2023 sur l'ensemble des achats de la collectivité, Monsieur Le Président propose une augmentation des tarifs des repas de 5,00 %.

Ouï les explications du Président,  
Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

De fixer les tarifs des repas pour l'année 2023 applicables aux communes membres du syndicat, conformément au tableau présenté ci-dessous.

**S.I.R.C**  
**Syndicat Intercommunal de Restauration Collective**  
**La Garde – La Valette-du-Var – Le Pradet**

N°	TYPE	CONVIVE	PROPOSITIONS 2023
<b>Repas avec livraison - pain inclus</b>			
<b>T.1</b>	Repas 5 composantes	Maternelle	4,70 €
		Primaire	4,77 €
		Adulte	5,33 €
<b>La réduction ou l'augmentation du nombre de composante est proportionnelle au tarif 5C</b>			
<b>T.2</b>	Compléments +2% sur tarif T.1	Maternelle	0,09 €
		Primaire	0,10 €
		Adulte	0,11 €
<b>T.3</b>	Amélioration/Modification du menu +20% sur tarif T.1	Adulte	1,07 €
<b>T.4</b>	Repas crèche	6-36 mois	4,60 €
		2-4 ans/maternelle	4,70 €
<b>T.5</b>	Collation du matin (fruit / compote / laitage)	Tous	0,21 €
<b>T.6</b>	Petit déjeuner ou Goûter/Liste (mat-prim-ad) Liste goûter + compote maison (crèche)	Tous	0,44 €
<b>Repas sans livraison - pain inclus (Option 1)</b>			
<b>T.7</b>	Repas 5C	Adulte	4,73 €
	Repas 4C	Adulte	3,79 €
	Repas 3C	Adulte	2,84 €
<b>La réduction ou l'augmentation du nombre de composante est proportionnelle au tarif 5C</b>			

Adopté à l'unanimité

POUR	7
CONTRE	0
ABSTENTION	0

La Garde, le 6 décembre 2022  
Le Président du S.I.R.C  
Alain FUMAZ